



Affichée le 2 juillet 2024

Département de Seine-et-Marne - Arrondissement de Torcy

Conseil de Communauté de communes

Extrait du registre des délibérations Séance du 25 juin 2024

Conseillers en exercice : 38
Conseillers titulaires présents : 27
Pouvoirs : 11
Votants : 36

Date de convocation : 17 juin 2024
Date d'affichage : 17 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq juin à vingt heures, le Conseil de la Communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts, en application des articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code général des collectivités territoriales, s'est réuni dans la salle Horizon d'Ozoir-la-Ferrière, sous la Présidence de Monsieur Jean-François Oneto, Président.

Monsieur le Président passe la parole à Madame Delphine Deren, directrice générale de la Communauté de communes, qui procède à l'appel et constate que le quorum est atteint.

Etaient présents :

Monsieur ONETO Jean-François, Monsieur GAUTIER Laurent, Monsieur GARCIA ROBIN Jean-Paul, Monsieur PAPIN Michel, Madame FONTBONNE Anne-Laure, Monsieur DEBACKER Jean-Claude, Madame FLECK Christine, Madame GAIR Laurence, Monsieur SCHMIT Benoit, Madame BARNET Suzanne, Madame MÉLÉARD Josyane, Monsieur GHOZLAND Cyril, Monsieur SALMON Patrick, Madame MORELLI Marie-Laure, Monsieur MARCOUX Frédéric, Monsieur BARIANT Jean-Pierre, Madame DEVRIENDT Laëtitia, Monsieur WITTMAYER Bruno, Madame PALOMARES Aline, Madame LONY Eva, Monsieur KHALOUA Madani, Madame SPRUTTA-BOURGES Nathalie, Madame LENOIR Isabelle, Monsieur MATHÉROT Olivier, Madame BADOZ-GRIFFOND Yvonne, Monsieur DOARÉ Louis-Jean, Madame ROUEN Dominique

Avaient donné pouvoir :

Monsieur MONGIN Claude à Monsieur GARCIA ROBIN Jean-Paul
Madame BOURLON Chantal à Madame BARNET Suzanne
Madame CADART Anne-Marie à Monsieur ONETO Jean-François
Monsieur VORDONIS Patrick à Monsieur SALMON Patrick
Monsieur BENSAL Malek à Monsieur BARIANT Jean-Pierre
Madame COURTYTERA Véronique à Madame GAIR Laurence
Monsieur GREEN Alain à Madame LONY Eva
Monsieur BAKKER Hubert à Monsieur KHALOUA Madani
Monsieur BENOIT Dominique à Madame LENOIR Isabelle
Madame CAPIROSSI Pascale à Madame ROUEN Dominique
Madame CHABANON-DEGUELLE Sophie à Monsieur PAPIN Michel

Le Conseil communautaire, réuni à la majorité de ses membres, a désigné, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Madame Christine Fleck, secrétaire de séance.

Département de Seine-et-Marne - Arrondissement de Torcy

DÉLIBÉRATION N°029/2024

OBJET : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Le Conseil communautaire,

Entendu l'exposé de Monsieur Benoit Schmit, vice-président en charge des finances et de la comptabilité, relatif à l'adoption du compte administratif 2023 ;

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2121-29, L. 1612-12, L. 2121-14, L. 2121-31 et D. 2342-1 ;

Vu l'arrêté préfectoral DRCL-BCCL-2009 n°179 du 24 novembre 2009 portant création de la communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts entre les communes de Férolles-Attilly, Gretz-Armainvilliers, Lésigny et Ozoir-la-Ferrière ;

Vu l'arrêté préfectoral DRCL-BCCL-2012 n°128 du 31 octobre 2012 portant extension du périmètre de la communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts à la commune de Tournan-en-Brie ;

Vu l'arrêté préfectoral 2018/DRCL/BLI/37 du 20 avril 2018 portant modification des statuts de la communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts ;

Vu le rapport d'orientation budgétaire pour 2023 ;

Vu la délibération n°006/2023 du Conseil communautaire en date du 16 mars 2023 prenant acte de la tenue du débat d'orientation pour 2023 ;

Vu la délibération n°012/2023 du Conseil communautaire en date du 4 avril 2023 portant approbation du compte de gestion 2022 ;

Vu la délibération n°013/2023 du Conseil communautaire en date du 4 avril 2023 portant adoption du compte administratif 2022 ;

Vu la délibération n°014/2023 du Conseil communautaire en date du 4 avril 2023 portant affectation des résultats 2022 ;

Vu la délibération n°019/2023 du Conseil communautaire en date du 4 avril 2023 votant le budget primitif 2023 ;

Vu la délibération n°043/2023 du Conseil communautaire en date du 7 novembre 2023 portant adoption de la décision modificative n° 1 du budget 2023 ;

Vu la délibération n°028/2024 du Conseil communautaire en date du 25 juin 2024 portant approbation du compte de gestion 2023 ;

Considérant le compte administratif 2023 de la communauté de communes Les Portes briardes, portant sur son budget principal, établi par l'ordonnateur, Monsieur le Président, Jean-François Oneto ;

Considérant la conformité des résultats globaux de clôture du compte administratif 2023 avec ceux du compte de gestion 2023 ;

Considérant le retrait du Président avant les débats et le vote de ce point, et que Monsieur Laurent Gautier, premier vice-président, a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif 2023 ;

Considérant l'avis favorable de la commission des finances en sa séance du 30 mai 2024 ;

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, par 36 voix pour,

En l'absence du Président, s'étant retiré,

- Arrête les résultats définitifs tels que présentés dans le compte administratif 2023 comme suit :

	Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes			
Excédent reporté 2022	1 507 471,96	9 814 934,66	11 322 406,62
Réalisations 2023	1 368 233,10	24 899 648,13	26 267 881,23
Total	2 875 705,06	34 714 582,79	37 590 287,85
Dépenses			
Déficit reporté 2022	0,00	0,00	0,00
Réalisations 2023	2 179 827,22	20 450 757,10	22 630 584,32
Total	2 179 827,22	20 450 757,10	22 630 584,32
Résultats globaux de clôture 2023	695 877,84	14 263 825,69	14 959 703,53

Section d'investissement	Dépenses	Recettes	Solde
Restes à réaliser 2023 à reporter en 2024	1 276 534,82	1 636 242,69	359 707,87

- Précise qu'une présentation brève et synthétique est annexée au compte administratif 2023 ;
- Autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à mettre en œuvre toutes les procédures et à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

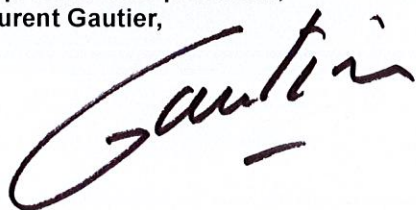
Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

Ozoir-la-Ferrière, le 25 juin 2024

Le premier vice-président,
Laurent Gautier,



La secrétaire de séance,
Christine Fleck,

